

Compte rendu de réunion du comité des usagers

Albi, 23 janvier 2024

Présents du côté des Archives : Valérie GAUTRAND, Françoise CAYRE, Laurent PONS, Olivier JUSTAFRÉ, Christophe FOURNIER.

Excusé : Éric MONTAT, directeur des Archives départementales

Membres du comité : 13 présents, 10 excusés

L'ordre du jour :

1. Tour de table
2. Présentation de l'organisation de la direction des Archives départementales
3. Présentation de la politique des Archives
4. Présentation de la feuille de route de chaque pôle (Contrôle-Collecte-Classement, Conservation, Communication)
5. Discussion libre avec les membres du comité
6. Définition de la périodicité et des thèmes abordés lors de la prochaine réunion

Les Archives départementales du Tarn (2020-2023)

Après un rapide tour de table, la réunion a débuté en évoquant l'arrivée du directeur, Éric Montat, le 1er septembre 2020, marquée par deux missions majeures : la réorganisation globale du service et la mise en place du Projet Scientifique Culturel et Éducatif (PSCE).

Une commande spécifique a été émise par le Département, assignant au directeur une mission visant à rationaliser l'organisation des Archives départementales, aussi bien dans son existence que dans ses missions.

En soutien à cette démarche d'ingénierie, le service a accueilli Mme Sylvie Le Clech, Inspectrice générale du collège des Archives, lors de deux visites, en avril et en octobre 2022. Son rapport a servi de feuille de route stratégique pour le service, soulignant la nécessité de "compléter la transformation organisationnelle par un Projet Scientifique, Culturel et Éducatif". L'objectif était d'assurer que les instances et les règles définies soient applicables à un contenu concret, permettant ainsi de faire des choix de programmation scientifique, culturelle et éducative significatifs en partant du fond.

Pour ces 2 démarches le parti pris a été de :

- Passer d'un management de gestion à un management de projets
- Créer un collectif de travail

- Réinterroger la polyvalence
- Rendre lisible notre rôle, notre action, en interne et à l'extérieur du service
- Se doter d'une politique formalisée accompagnée d'objectifs
- Créer une fonction support Administration générale
- Pérenniser ce collectif de travail autour des missions socles des Archives, les 5 C : contrôle ; collecte ; classement ; conservation ; communication.

Présentation de l'organisation de la direction des Archives départementales

Un organigramme jusqu'alors éclaté, en tuyaux d'orgues, ne permettait pas d'avoir une vision claire et posée de l'action et du rôle des Archives notamment.

La réorganisation a consisté à créer, en concertation avec l'ensemble du service, selon plusieurs séances d'ateliers communs, un organigramme cible mutualisant les 13 unités existantes en 4 intitulées comme suit :

- Pôle Contrôle, collecte, classement, lui-même composé d'une mission classement et d'une mission collecte ;
- Pôle Conservation ;
- Pôle Communication ;
- Pôle Administration générale.

Un pilotage par des acteurs aux rôles bien définis :

- Directeur : conduit la politique générale du service en lien avec les orientations de la collectivité et les axes de travail nationaux
- Directeur adjoint : assiste, supplée, représente le directeur + mise en œuvre de la politique générale du service
- Chefs de pôles : assistent, suppléent, représentent le directeur dans leur domaine d'intervention + conduite des missions et chantiers de leur domaine
- Référents : conduisent les chantiers
- Agents : ont été confortés dans leurs missions. Quelques glissements toutefois permettant de réinterroger la polyvalence au service de l'intérêt général

Des réunions, comités, groupes de travail :

- CODIR hebdomadaire
- CODIR élargi mensuel (thématisé)
- Bilatérales par pôles
- Groupes de travaux spécifiques
- Comité des entrées
- Réunions et comités internes à chaque pôle

Présentation de la politique des Archives (2023-2028)

Suite à la réorganisation des Archives et la mise en place d'un nouvel organigramme, Éric Montat, directeur des Archives départementales du Tarn, a rédigé un plan stratégique qui a pour but de formaliser les ambitions poursuivies depuis 2020 jusqu'à 2028, laissant ainsi 5 ans de déploiement de la dynamique de la politique mise en place.

Ce premier plan stratégique des Archives départementales du Tarn est une version pilote qui a pour but d'assurer la gestion et la valorisation des archives du territoire tarnais.

Pour remplir ces objectifs, les actions sont les suivantes et constituent différents chapitres du plan stratégique :

- Assurer le contrôle scientifique et technique sur les archives et contribuer au développement des réseaux des Archives
- Enrichir les collections
- Conserver, restaurer et numériser les Archives
- Classer et inventorier les Archives
- Communiquer auprès du public
- Valoriser par la médiation culturelle
- Renforcer l'administration générale

Pour chaque point abordé, ont été listé les dispositifs correspondants, les enjeux, les acteurs, l'objet en question, les échéances et le résultat attendu.

Il s'agit d'une feuille de route pour les différents pôles, les différentes missions. Tous ces points avec les résultats attendus donnent la stratégie des Archives départementales du Tarn pour la période 2023-2028.

Présentation de la feuille de route de chaque pôle

- **Contrôle-Collecte-Classement (par Françoise Cayre et Laurent Pons)**
 - Présentation du pôle
 - Contrôle scientifique et technique (CST) :
 - Visas
 - Inspections (bâtiments, services d'archives, prestataires extérieurs)
 - Collecte :
 - Assurer le suivi de l'archivage dans les administrations, avec un accent mis sur le Conseil départemental
 - Mise en place d'un SAE au CD (marchés, FSL, assemblée etc.)
 - Renouveler les pratiques pour la collecte des archives privées. Nouvelle procédure mise en place pour filtrer de manière plus raisonnée et plus sélective les propositions de dons ou d'achat.
 - Collecte des fonds notariés les plus anciens
 - Classement :

- Établissements d'inventaires pour publication sur le site des AD
- Priorisation des fonds à classer
- Chantier des mines de Carmaux (échéance 2028)
- Arriérés des fonds communaux (EDT)
- Animation du réseau des archivistes communaux
- Animation du comité des experts de la donnée

➤ **Conservation (par Olivier Justafré)**

- C'est l'affaire de l'ensemble des agents des Archives départementales. Chacun, à sa place, dans ses fonctions et dans les missions qui sont les siennes, à une incidence sur la bonne conservation des archives.
- Le pôle conservation est là pour s'assurer de ces bonnes pratiques mais aussi pour œuvrer, sur un autre plan, à maintenir des conditions de conservation optimales :
 - Par l'intermédiaire des agents d'entretien dont le rôle est essentiel car une bonne conservation d'archives est impossible sans des magasins et des collections propres
 - Par l'intermédiaire du suivi des conditions climatiques des magasins (T/HR) et des installations techniques (CTA, chaufferies, gaines, mais aussi détection incendie etc.)
- Enfin, c'est ce pôle qui, lorsque des documents sont dégradés et ne peuvent être communiqués, va se charger de leur restauration, soit en interne par le biais de l'atelier de restauration des AD, pour les plus précieux et fragiles d'entre eux que nous ne souhaitons pas confier à des prestataires pour mieux maîtriser les interventions, soit via les habituelles commandes de restauration et de reliure.
- En plus de ces travaux récurrents, l'année 2024 devrait voir, en ce qui concerne le pôle conservation, plusieurs gros chantiers : la poursuite et la finalisation du PSU est un des chantiers prioritaires. À juste titre puisqu'il est indispensable que nous soyons prêts en cas de sinistre touchant nos collections.
- Cela passera par plusieurs étapes dont certaines seront menées en interne dans le pôle (la poursuite de la rédaction du document lui-même, l'acquisition de matériel complémentaire, peut être le classement des AD dans le plan EtaRé, etc.), la poursuite de la priorisation des documents au sein de chaque série et sous-séries, (chantier que mène actuellement le pôle contrôle-collecte-classement), mais aussi la formation à l'intervention d'urgence de l'ensemble du personnel (formation théorique et pratique).
- Devraient enfin être mises en place en 2024 plusieurs actions directement liées à la conservation. Cela comprendra :

- Des formations en interne sur des thématiques précises (dépoussiérage, conditionnement, ...)
- Une étude sur le remplacement de l'actuel système de contrôle thermo-hygrométrique.

➤ **Communication (par Valérie Gautrand)**

- Pôle organisé pour gérer les relations avec les publics, autour de 3 axes : les médiations, la communication des Archives et le numérique. Voici la feuille de route 2023-2028 :

- **MÉDIATIONS**

- Un meilleur accueil des usagers parfois éloignés des services publics (accueillir et renseigner les usagers sur les questions administratives avec un temps de médiation administrative à créer)
- Aller au-devant des publics : programmation raisonnée des interventions avec un service éducatif présent en équité sur l'ensemble du territoire tarnais
- Aller au-devant des publics par l'itinérance des expositions. Créer des expositions pouvant être vues et consultées par un plus large public, créer des expositions virtuelles
- Créer du lien autrement autour des Archives. Mise en place d'un comité des lecteurs, séminaire chercheurs, café éphémère. Créer des temps de rencontre sous différents formats, créer des temps de diffusion des savoirs par des constructions communes
- Renforcer les liens avec l'INU Champollion = autour du sport : étudiants de géographie, historiens autour de la Shoah par balle, master histoire publique, licence lettres
- Meilleure visibilité de nos publications avec la gratuité votée, création d'un flyer et de fiches d'aides à la recherche

- **COMMUNICATION**

- Faire de l'accueil sur site une première médiation (développer et mettre en œuvre une véritable ingénierie de l'accueil, physique et immatérielle). Création d'un binôme à l'accueil depuis le 1er janvier 2024

- Un espace plus ouvert, et plus en prise avec les médiations d'aujourd'hui (revoir et moderniser les espaces dévolus aux publics et ceux du personnel). Renouvellement du mobilier, réorganisation des espaces
 - Faire vivre un fonds d'histoire générale riche et varié auprès des lecteurs, usagers et agents. Mettre en avant la bibliothèque historique du service des Archives : proposer le prêt des publications
 - Sécuriser la collecte et la communication des documents d'archives en salle. Examen et mise à jour des communicabilités des fonds d'archives publiques
- NUMÉRIQUE
 - Gagner en efficacité et en proximité sur le territoire. Développer les médiations immatérielles telles que le tchat déjà en place
 - Garantir l'égalité de traitement des usagers (encadrer davantage l'accompagnement des lecteurs à propos des recherches par correspondance en établissant une tarification et une politique de recherche
 - Une meilleure reconnaissance de l'expertise du service dans son rôle et ses missions. Développer les contenus du site internet, le mettre à jour régulièrement et en faire une salle de lecture virtuelle
 - Numériser les archives = programmation pluriannuelle (minutes notaires médiévaux, délibérations communales), projets innovants (Socface)

Réponse aux questions diverses

Questions évoquées pour lesquelles des compléments d'information pourront être donnés lors de la prochaine réunion du comité : numérisations, conservation de la Dépêche du Tarn, usuels en salle de lecture, évolution du moteur de recherche, expositions réalisées par le service, fichiers pdf mis en ligne sur le moteur de recherche, don de vues numériques par les usagers, utilisation de scanners portatifs, etc.

Définition de la périodicité et des thèmes abordés lors de la prochaine réunion

La prochaine réunion se tiendra au cours du second semestre 2024 autour du thème : « Comment mettre en place le prêt des ouvrages de bibliothèque aux Archives départementales du Tarn ? ».

Décision prise après la réunion : le temps imparti n'a pas suffi pour permettre des échanges approfondis avec les membres du comité, et nous nous en excusons. Suite à des échanges ultérieurs avec certains membres, nous souhaiterions remédier à cette lacune en organisant une réunion entièrement dédiée aux échanges, suggestions et définition du rôle de ce comité. Votre contribution est essentielle, et nous sommes ouverts à toutes les suggestions visant à rendre cette prochaine réunion adaptée à vos attentes. N'hésitez pas à nous faire part des sujets que vous aimeriez aborder.

Nous vous invitons donc à réserver la date suivante dans vos agendas et à nous faire part de vos disponibilités : **jeudi 21 mars à 9h30 dans l'Espace Verrerie des Archives départementales du Tarn.**